

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 septembre 2026

---

APPORTER UNE RÉPONSE INTÉGRALE AU PHÉNOMÈNE DES VIOLENCES SEXUELLES  
ET SEXISTES CONTRE LES FEMMES ET LES ENFANTS - (N° 3106)

N° CS848

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Bergantz, Mme Perrine Goulet et Mme Gervais

-----

### ARTICLE 46

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.